Communiqué du conseil des ministres du mercredi 12 juin 2024

1586

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI **13 JUIN** 2024

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION





36ème session ordinaire du Conseil des ministres de la CIPRES : Un aperçu des enjeux discutés à Genève



Niamey : Le Coordonnateur spécial de L'ONU réaffirme son soutien au Niger

Dengue

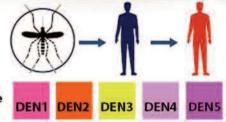
Maladie causée par un virus du genre Flavivirus, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé Aedes aegypti



Piqûre du moustique femelle Aedes aegypti

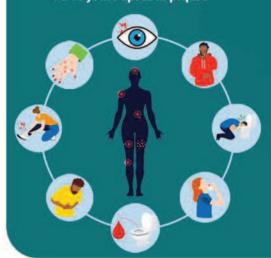


sérotypes du virus de la dengue



SYMPTÔMES

Temps d'incubation: 4 à 10 jours après la piqûre



DENGUE CLASSIQUE

- · Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- · Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatique
- · Eruption cutanée (rash)
- · Douleur derriere les yeux
- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales
- (surtout chez les enfants)
- Durée: 2 à 7 jours

DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptomes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (somnolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires

- · Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- · Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- · Taches rouges sur la peau

TRAITEMENTS



Un vaccin est disponible*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

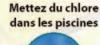
BONS CONSEILS PRÉVENTION



Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Éviter l'eau stagnante





Utilisez un spray anti-moustique

Faites vous vacciner contre la dengue*

*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déja infectées par la maladie



(f) MALIKILÉ Sensibilisation

Sommaire «







/ Une /	CINSERE-ANR : Restitution du rapport annuel 2023 au Gouvernement4	P.4
/ Brèves /	36ème session ordinaire du Conseil des ministres de la CIPRES : Un aperçu des enjeux discutés à Genève9 Manifestation anti-française interdite au Tchad : Tensions entre le MRDP	P.9
	et les autorités9 Niamey : Le Coordonnateur spécial de L'ONU réaffirme son soutien au	P.9
	Niger10	P.10
	Grève des banques : L'alibi gâté10	P.10
	Fuite de sujets au DEF : Plainte du CNECE11	P.11
/ Actualité /	Communiqué du conseil des ministres du mercredi 12 juin 2024 13 Vague mutation de commissaires de police nationale du Mali : La grande	P.13
	contradiction ! 16	P.16
/ Politique /	Grève du SYNABEF : L'inévitable mue de l'UNTM19	P.19
	La classe politique malienne à la croisée des chemins ! Le renouveau démocratique s'impose ! 21	P.21
/ Culture & société /	Etats-Unis : Les faux sites d'info locale plus nombreux que les vrais 24	P.24
/ International /	Sénégal : Le PM Ousmane Sonko, au cœur d'une controverse25	P.25
	Crise migratoire au Sénégal : Entre espoir d'une vie meilleure et réalités cruelles 26	P.26
/ Sport /	3ème tour de la Coupe Corpo 2024 : L'INPS remporte une victoire	D.=
	spectaculaire face à la CANAM27	P. 27

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations**

(AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass –

Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com
Site Web: www.malikile.com
Contacts: +223 70 44 22 23

Gérant: Moctar Sow

Redacteur en Chef:

 Rédaction Générale: Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar

Service Commercial: Youssouf DiarraSecrétariat: Fatou Sissoko

MALIKILÉ - №1586 du 13/06/2022 Quotidien d'information et de communication



CINSERE-ANR Restitution du rapport

annuel 2023 au Gouvernement

e ministre de la Refondation de l'État, chargé des Relations avec les Institutions, M. Ibrahim Ikassa Maiga, a participé avec d'autres membres du gouvernement à la présentation, le 10 juin 2024, du rapport annuel 2023 du Comité Indépendant de Suiviévaluation des Recommandations des Assises Nationales de la Refondation (CINSERE-ANR). Cette présentation, effectuée devant le Chef du gouvernement, fait suite à la remise préalable dudit rapport au Président de la Transition, Chef de l'État, le Colonel Assimi GOITA, le 27 mai 2024 au palais de Koulouba.

L'objectif de cet exercice était de permettre au Chef du gouvernement et aux membres du Conseil d'Orientation de la Refondation de l'État (CORE) de prendre connaissance des avancées, des lacunes et des recommandations émises.

Selon les données fournies dans le rapport, l'état de mise en œuvre des recommandations au 31 décembre 2023 se présente comme suit:

Sur 55 actions prioritaires identifiées :

• 20 actions ont été menées à bien, représentant un taux de réalisation de 36,36%

- 33 actions sont en cours de réalisation, soit 60%
- Le taux cumulé de réalisation s'élève à 96,36%

Sur 153 actions identifiées :

- 10 actions ont été réalisées, soit 6.53%
- 110 actions sont en cours de réalisation, correspondant à 71,89%
- Le taux cumulé de réalisation est de 78,42%

Sur 309 actions non prioritaires identifiées :

• 19 actions ont été menées à bien, représen-

tant 6,14%

- 121 actions sont en cours de réalisation, soit 39.15%
- Le taux cumulé de réalisation est de 45,29%

Afin de favoriser une meilleure intégration des recommandations et d'améliorer la performance du Gouvernement dans la mise en œuvre du Plan d'actions de la refondation de l'État, le CINSERE-ANR a formulé plusieurs recommandations. Parmi celles-ci, il est mentionné la nécessité de diffuser les résultats auprès des citoyens en utilisant les langues nationales et d'accélérer la réalisation des actions prioritaires.

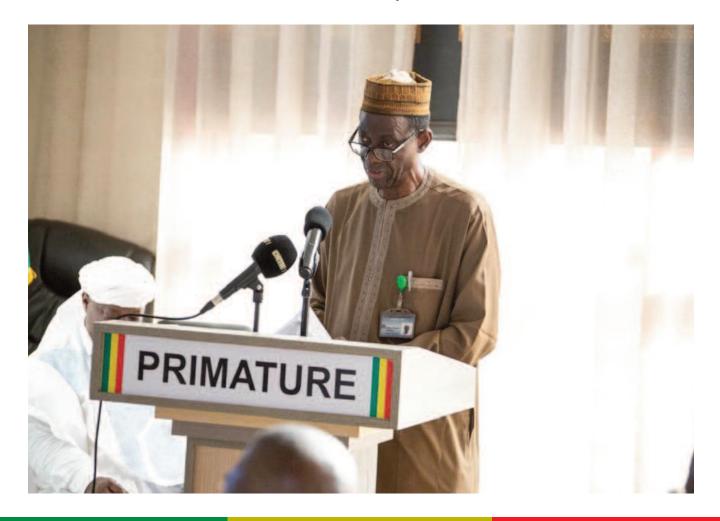
À la clôture de la présentation du rapport, le ministre de la Refondation a exprimé ses félicitations à ses collègues ministres et collaborateurs pour les efforts déployés et a pris en considération les recommandations du CINSERE-ANR. De son côté, le Premier ministre, Chef du Gouvernement, a exprimé sa gratitude envers le CINSERE pour la qualité du rapport et a réaffirmé l'engagement du gouvernement à persévérer dans la mise en œuvre des recommandations des Assises nationales de la



refondation, considérées comme une boussole pour les autorités dans la concrétisation des aspirations du peuple.

Il a également réitéré la détermination de son Gouvernement à suivre et évaluer les recommandations des Assises nationales de la refondation, des différents États généraux, ainsi que du Dialogue inter-Maliens pour la paix et la réconciliation nationale. Cette démarche s'inscrit dans la vision du président de la Transition, Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA, visant à bâtir un Mali nouveau avec la participation de toutes les forces vives de la nation.

Karamoko B Keita



LU SUR LA TOILE

Adam Dicko

48h sans électricité! Tout va bien! Bè ki da ni choukora. #torotey



Koureichy Cisse

Une pensée à mon grand-frère. Mon frère de sang. Allah ware tirè è diam Hamadi. Amine





MEDIA PRO ML

EDM DE ASSIMI 72H SANS LUMIÈRE() DS MON QUARTIER et si c'était IBK ?. Je me demande souvent si ce sont lè mêmes maliens sousIBK



Tahirou J. Bah

Laissez les exécutants des basses manœuvres machiavéliques du choquelisme et allez chercher le commanditeur



Sambou Sissoko

Étant donné le coût élevé de la lumière, EDM-SA nous facture désormais l'obscurité.



Papajerome Le Sage

C'est pénible d'être à l'écoute de tous, mais impossible pour soi d'être écouter. Même les âmes les plus fortes craquent souvent. PJLS



LE RÉSUMÉ

Directeur national de l'Energie : Monsieur Oussouby Mary dit Ousmane DIARRA Ingénieur de l'Industrie et des Mines.



Kadhafi Diakité officiel

Enfin, le meilleur ministre de La Défense de tous les temps est sur le lieu sain pour accomplir le 5ème pilier de l'islam.



Faites beaucoup de bénédictions pour le Mali et les Maliens. J'en suis convaincu que Dieu l'exaucera car vous avez bon cœur



Marine Le Pen

Face à la gravité des enjeux, Marion Maréchal a fait le choix dans le contexte exceptionnel que connaît le pays, de privilégier l'intérêt national aux considérations partisanes, en appelant à soutenir les candidats du Rassemblement National. Je salue cette prise de position courageuse qui renforcera la dynamique patriote.

Mamadou Ismaila KONATE

Faut-il se réjouir ou pleurer en lisant un tel communiqué, dont la teneur est plus stupéfiante que réjouissante, puisqu'il s'agit de la célébration funeste d'une atteinte grave à la liberté de penser, d'opiner, d'écrire et de dire qui a fait la grandeur d'antan du Niger. Et le pire et l'extraordinaire c'est que l'auteur de communiqué d'un autre temps est le garde des Sceaux, ministre de la justice, par ailleurs magistrat de son état. Le civil, jurisconsulte qui arme les bras d'un colonel de coûteux, pour assassiner la presse en coupant les bras et les langues de tous ceux qui ne diront pas que #Tchiani est le plus beau, le plus

LU SUR LA TOILE /

grand et le plus gradé des gradés. Pour arriver là, ces képis se sont jurés de faire la peau à Bazoum et s'installer à la tête du paisible État du niger pour servir ça à son digne peuple. #FreeNiger #SOS-Niger





MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, informe l'opinion publique nationale et internationale que le Président du Conseil National pour la Sauvegande de la Patrie, Chef de l'Etat. le Général de Brigade Abdourahuma Fiami a signe le 7 juin 2024 l'ordonnance n° 2024. 28 modifiant la loi n°2019-33 du 03 juillet 2019 portant répression de la cybercriminalité au Niger.

En effet, le 23 juillet 2022, l'Assemblée Nationnle dissoute avait adopté la loi n° 2022-30 du 23 juillet 2022 modifiant la loi n° 2019-33 du 03 juillet 2019 en ses articles 29, 30 et 31 relatifs aux délits de diffiamation, d'injures et de diffision de données de nature à troiblet l'ordre public ou à porter atteinte à la dignité humaine, lorsque ces infractions sont commises par un moyen de communication électronique. Cette modification de 2022 faite en dépit de l'opposition d'une large majorité des higériens avait supprimé les peines d'amprisonnement prévues aux articles susvisés pour les remplacer par des simples peines d'amende. Cela a eu pour conséquences la prolifération à travers les réseaux sociaux de propos diffamatoires, injurieux et la diffusion des données de nature à troubler l'ordre public ou à porter attente à la dignité humaine et ce malgré les appels à la retenue lancés par des membres du Gouvernement et les parquets généraux.

La modification opérée par l'ordonnance n° 2024-28 du 7 juin 2024, vise d'une part à rétablir l'équilibre entre la liberté d'expression et la protection des droits individuels et d'autre part à préserver la tranquillité et la sécurité publiques. C'est pourquoi, il est désormais prévu une peine d'emprisonnement de un (1) à trois (3) aus et une amende de un (1) million à cinq (5) millions pour toute personne reconnue coupable de diffamation ou d'injures par un moyen de communication électronique. Il est également prévu une peine de prison de deux (2) à cinq (5) ans et une antende de deux (2) millions à cinq (5) millions en cas de communison de diffusion de données de nature à troubler l'ordre public ou à porter atteinte à la dignité humaine.

Le Ministre de la Justice en appelle à la vigilance et à la responsabilité dans l'utilisation des médias et des plateformes numériques. Les ciroyens, les journalistes, les professionnels de la communication doivent respecter les droits de chacun, veiller à ne pas porter atteinte à la réputation et la dignité d'autrai et s'abstenir de diffuser des données de nature à porter atteinte à l'unité nationale ou à l'ordre public. D'ores et déjà des instructions fermes ont été données aux procureurs de la République, pour poursuivre sans faiblesse en i complaisance tout auteur de ce geme d'actes.



ASSADEK AG HAMAHADY

Annonce Officielle du Gouvernement de Transition Civile en Exil Chers concitoyens, chères concitoyennes, Depuis notre formation le 25 mai, notre mouvement pour la démocratie et la justice a fait écho dans le cœur de nombreux patriotes à travers notre nation et audelà. Nous sommes aujourd'hui au cœur d'une mobilisation sans précédent, unissant des forces vives de notre société, de hautes personnalités influentes, y compris celles provenant des sphères les plus proches du pouvoir actuel. Nous observons avec espoir et détermination que des autorités traditionnelles et religieuses, des leaders de pensée et des acteurs clés dans les coulisses du pouvoir actuel nous rejoignent. Leur courage et leur engagement envers la cause de la transition civile marquent un tournant significatif dans

notre lutte. Bien que nous choisissions de garder l'identité de ces valeureux alliés confidentielle pour leur sécurité, leur nombre croissant est un signal fort que la peur est en train de changer de camp. Cette vague de soutien montre que la vision d'un avenir gouverné par la transparence, l'équité et le respect de la dignité humaine n'est pas seulement la nôtre, mais celle de millions de personnes aspirant à un changement véritable. Chaque ralliement renforce notre résolution et nous rapproche de notre objectif commun : restaurer la démocratie et garantir un avenir meilleur pour tous. Nous appelons chaque citoyen, chaque voix qui souhaite voir naître un gouvernement juste et équitable, à se joindre à nous. Votre soutien est crucial, votre voix est indispensable. Ensemble, nous sommes forts. Ensemble, nous pouvons faire de la transition civile en exil un tremplin vers un système démocratique durable et inclusif. Restons unis pour la justice, la paix et la démocratie. La peur change de camp, et avec elle, l'aube d'un nouveau jour se lève sur notre nation. Rejoignez le mouvement de transition civile et soyons les acteurs du changement que nous désirons tant. Avec détermination et espoir. [Le Gouvernement de Transition Civile en Exill Pr Aboubacrine ASSADEK, ministre des finances.

@MehariPost @vieuxmko @GoitaAssimi

MTiemanC



Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp:70442223/Email:ampikile@gmail.com Site:www.malikile.com



COMMUNIQUÉ INPS

Le Directeur Général de l'INPS porte à la connaissance des retraités que la dématérialisation des paiements des pensions sera effective à partir du 31 juillet 2024. A cet effet, il invite tous les bénéficiaires de droit à pension de fournir :

- Un numéro de compte bancaire pour ceux qui veulent être payés par virement bancaire;
- Un numéro de téléphone pour ceux qui veulent être payés par mobile money.

NB : Ceux qui sont déjà payés par virement ou par mobile money ne sont pas concernés.

La Direction Générale sait compter sur votre bonne compréhension.

À RENSEIGNER PAR LES PENSIONNÉS

- 1 NOM ET PRENOM
- 2 N° DE PENSION
- JOINDRE LE RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE ou LA FICHE D'IDENTIFICATION DE MOBILE MONEY

Veuillez déposer ce fichier dans les Agences Principales, dans les Directions Régionales ou les Agences Secondaires.

Bamako, le 07Juin 2024

OUSMANE KARIM COULIBALY
Le Directeur Général
Chevalier de l'Ordre National

36ème session ordinaire du Conseil des ministres de la CIPRES : Un aperçu des enjeux discutés à Genève



enève, le 11 juin 2024 - En préambule à la 36ème session ordinaire du Conseil des ministres de la Conférence Inter-africaine de Prévoyance Sociale (CIPRES) qui se tiendra demain, mercredi 12 juin à Genève, le comité d'experts s'est réuni hier, lundi 10 juin, dans la capitale suisse pour examiner les dossiers qui seront à l'ordre du jour.

Parmi les membres éminents de ce comité d'experts se trouve une délégation de haut niveau du Mali, comprenant les directeurs nationaux et généraux des Organismes de Protection Sociale. Notamment, Ichaka KONE, Directeur Général de la Caisse Malienne de Sécurité Sociale, et son Conseiller en charge de la CIPRES, Ténéman SAMAKE, ont activement participé aux discussions préparatoires. La délégation malienne sera conduite lors de cette importante rencontre par le ministre de la Santé et du Développement Social, le Colonel Assa BADIALLO TOURÉ. Au cours de ces deux journées de réflexion, le comité d'experts s'est penché sur un ensemble de 13 points inscrits à l'ordre du jour du Conseil des ministres. Parmi ces points figurent l'examen et l'adoption du compte rendu de la 35ème session, le rapport d'activités 2023 du Secrétaire Exécutif, le rapport du Commissaire aux Comptes et les états financiers.

Les experts ont également examiné en profondeur le rapport d'audit du Fonds d'Investissement Africain (FIA) des Organismes de Prévoyance Sociale, ainsi que la question cruciale du renouvellement du mandat de la Secrétaire Exécutive, Mme Cécile Gernique DJUKAM BOUBA.

D'autres sujets sensibles ont été abordés, tels que la revalorisation de l'indemnité de départ à la retraite et des avantages accordés aux membres des organes de la CIPRES. Ces discussions promettent d'être riches en débats et en propositions, dans l'optique de renforcer la solidarité et la protection sociale au sein des pays membres de la CIPRES.

La 36ème session ordinaire du Conseil des ministres de la CIPRES s'annonce donc comme un moment clé pour définir les orientations stratégiques de la prévoyance sociale en Afrique, et pour consolider les liens de coopération entre les différents acteurs engagés dans ce domaine vital pour le bien-être des populations.

Fatou Sissoko

Manifestation anti-française interdite au Tchad : Tensions entre le MRDP et les autorités



es autorités tchadiennes ont récemment interdit la tenue d'une manifestation anti-française prévue pour le 10 juin, invoquant des raisons de sécurité publique. Cette décision a été rapportée par le média allemand DW. L'initiative de cette marche était portée par le Mouvement Révolutionnaire pour la Démocratie et la Paix (MRDP), qui exprime son opposition à la présence de troupes étrangères sur le territoire tchadien.

La mobilisation devait se dérouler le 10 juin, mais les autorités ont informé en fin de semaine dernière qu'elles n'avaient pas autorisé cet événement. Les troupes françaises, auparavant retirées du Niger, ont été redéployées au Tchad, constituant ainsi le dernier bastion de la présence militaire française au Sahel, selon les informations de la BBC. Près de 1 000 soldats français sont actuellement présents au Tchad, assurant la protection des ressortissants français et fournissant un appui logistique et en renseignement aux forces armées tchadiennes, conformément à un accord de coopération bilatéral.

En 2013, l'unité Epervier comptait environ 950 militaires répartis entre la 172e base aérienne de N'Djamena, la base d'Abéché dans le sud-est du pays, et un détachement à Faya, au nord du Tchad. Par ailleurs, le ministre des affaires étrangères tchadien, Abderaman Koulamallah, a sollicité l'aide de la Russie pour contribuer à la résolution pacifique du conflit au Soudan, en cours depuis avril 2023. Cette requête a été formulée lors de la visite du ministre russe des affaires étrangères, Sergueï Lavrov, au Tchad.

Cette situation souligne les tensions entre le MRDP et les autorités tchadiennes, ainsi que les enjeux géopolitiques et sécuritaires complexes qui entourent la question de la présence des troupes étrangères au Tchad et dans la région du Sahel.

Arouna Sidibé



Niamey : Le Coordonnateur spécial de L'ONU réaffirme son soutien au Niger



e Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le développement au Sahel, M. Abdoulaye Mar Dieye, a tenu une réunion importante avec le Premier ministre du Niger, M. Ali Mahaman Lamine Zeine, à Niamey. L'objectif de cette rencontre était de réaffirmer la présence et l'engagement de l'ONU au Niger, conformément aux directives du Secrétaire général de l'ONU, M. Antonio Guterres.

M. Dieye a dirigé une mission conjointe regroupant plusieurs agences, fonds et programmes des Nations Unies, dans le but de renforcer la coopération avec les autorités nigériennes et de rester à l'écoute du peuple nigérien. Il a souligné l'engagement fort et solide des Nations Unies à soutenir le Niger dans ses efforts de développement. Selon lui, le Niger traverse actuellement une période de redéfinition de son avenir, caractérisée par la recherche de dignité et de progrès.

Au cours de ses discussions avec le Premier ministre Zeine, M. Dieye a exprimé sa conviction que les défis actuels du Niger offrent en réalité une opportunité de transformation profonde. Il a mis en avant l'importance pour le pays et ses partenaires internationaux de collaborer ensemble pour façonner un avenir meilleur.

Cette mission s'inscrit dans le cadre des rencontres régulières du système des Nations Unies avec les pays membres de l'Alliance des États du Sahel (AES), visant à ajuster la coopération pour mieux répondre aux besoins et aux aspirations des populations locales.

Ainsi, l'ONU réaffirme son engagement à accompagner le Niger dans son développement socio-économique et à soutenir les efforts du gouvernement nigérien pour garantir un avenir prospère et durable à ses citoyens.

Arouna Sidibé

Grève des banques : L'alibi gâté



es banques sont paralysées au Mali depuis la fin de la semaine dernière. Suite à la grève des syndicats des banques, assurances et établissements financiers (Synabef).

D'aucuns sont frustrés car la fête de Tabaski arrive à grand pas et à cause des grèves, les retraits financiers ne sont pas faciles. Nous savons tous que les dépenses ne sont pas minimes pour les chefs de famille (mouton, habillements et autres).

Par contre, la cherté de la vie au Mali n'est un secret pour personne. D'abord, les prix des marchandises n'ont pas cessé de hausser ces derniers temps et la crise électrique vient se mêler à la danse. Sans électricité, aucune production n'est possible. Celui qui ne produit pas, ne gagne pas. Alors aussi pas d'argent.

Donc même sans la grève des banques, la fête allait se passer dans un calvaire sans qualificatif. Les moutons sont chers sans parler des habits dont le coût de la couture a haussé. Car les couturiers mettent du carburant qui aussi est cher dans les groupes électrogènes. Pas d'argent et tout est cher.

Et si cette crise financière due à la grève des syndicats de banque pouvait aussi être un alibi pour ceux qui n'avaient rien à donner. Genre, madame demande l'argent de la couture, réponse : « les banques sont grève ». Les enfants, Papa et nos habits : « les banques sont en grève ». Si la famille demande leur mouton, même réponse.

En toute situation, son avantage. Cette grève serait quand même pour ceux qui étaient dans les difficultés, un joli alibi qui ne pourra plus aller loin. Les banques en arrêt de travail depuis environ cinq jours, ont levé dans la matinée d'hier lundi, leur mot d'ordre de grève. Leur Secrétaire général, Hamadoun Bah a été libéré le même lundi par le procureur de la République en charge du Pôle national économique et financier du tribunal de grande instance de la Commune III.

Koureichy Cissé Source : Mali Tribune

malikile.com La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services!

Fuite de sujets au DEF : Plainte du CNECE



Le Centre national des examens et concours de l'éducation (CNEC) a porté plainte la semaine dernière suite à des fuites de sujets détectées lors du DEF 2024.

elon un responsable du CNECE, avant l'épreuve de la science naturelle le mardi, les organisateurs ont remarqué des fuites du sujet sur les réseaux sociaux. Une enquête ouverte à leur niveau par leur moyen a permis de remonter à l'origine de la fuite. Il s'agit du Centre d'animation pédagogique de Ségou. Une lettre d'explication a été adressée au responsable du CAP.

Effectivement, une enveloppe avait disparu au niveau du CAP de Ségou, dans le bureau du directeur. Le conseiller à l'orientation a été indexé. Selon une source, entre le directeur du CAP de Ségou et le conseiller à l'orientation, les choses ne se passaient pas bien. Et c'est à travers un enfant du conseiller, que les confidentiels passaient entre le CO et le

directeur.

Ensuite, avec l'épreuve d'éducation civique et morale, le sujet a aussi connu des fuites. L'épreuve étant prévue pour le mercredi, le mardi soir, le sujet est vu sur les réseaux sociaux. Un groupe WhatsApp est suspecté. Et bizarrement, l'administrateur dudit groupe se trouve, le même qui a mis le sujet de science naturelle sur les réseaux sociaux. Au CNECE, les responsables suspectent un réseau derrière et invitent la justice à mettre la main dessus.

« On parle de fuite si les sujets sont connus avant l'épreuve. Nous avons été obligés de donner le second sujet dans les cas de fuite », a confié un responsable du Centre d'examen et concours de l'éducation.

Une plainte a été déposée. Il eût déjà des arrestations dont le conseiller à l'orientation du CAP de Ségou.

Koureichy Cissé Source : Mali Tribune





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

OCLEI: Ce qu'il faut savoir en 2022

- 23 activités de sensibilisation (ateliers, séminaires, formations, conférences) à travers le Mali.
- 2 063 personnes de toutes les couches socioprofessionnelles ont été directement touchées.
- 23 dossiers transmis à la justice de 2019 à 2022 pour un montant de 23 milliards 855 millions de FCFA; soit environ un dossier par personne.
- Les profils des personnes mises en cause sont : membres du Gouvernement, élus locaux, Administration générale, armée, justice, administrations financières, péage, affaires étrangères.
- Les biens illicites identifiés sont composés de bâtiments, terrains et comptes bancaires.
- Le nombre des déclarations de biens a baissé drastiquement. Elles ont diminué de 48,28%.
- L'OCLEI a fait faire une étude sur les techniques d'enrichissement illicite. Elle a montré que 50,70% des citoyens interrogés trouvent qu'il y a de la corruption à Kayes, 41,80% à Ba-

- mako, 40,90% à Ségou et 17% à Sikasso.
- 76% des citoyens interrogés estiment qu'il y a de la corruption dans les services des douanes, 74% pour la Justice, 72% pour les Impôts, 72% pour la Police et 39% pour les Eaux et Forêts.
- La même étude précise que les biens illicites acquis au Mali sont « exportés » dans les pays suivants par ordre d'importance : France, Sénégal, Côte d'Ivoire, Canada et Etats Unis d'Amérique.
- 85% des biens des cadres maliens sont constitués d'immeubles (maisons d'habitation, bâtiments commerciaux, fermes, terrains).
- Le Mali, depuis juin 2022, assume la charge de Premier Vice-Président de l'Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique (AAACA).
- Le Mali a été unanimement désigné par les pays membres de l'Association des Autorité Anticorruption d'Afrique pour abriter la 7ème Assemblée générale de l'organisation panafricaine de lutte contre corruption. Ces décisions consacrent le leadership du Mali dans la lutte contre la corruption en Afrique.



Communiqué du conseil des ministres du mercredi 12 juin 2024



e Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 12 juin 2024, dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba, sous la présidence du Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- procédé à des nominations ;
- et entendu des communications.

AU CHAPITRE DES MESURES INDIVI-DUELLES

Le Conseil des Ministres a procédé aux nominations suivantes :

AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME

– Directeur Général de l'Ecole nationale de l'Administration pénitentiaire et de l'Education surveillée : Monsieur Mari Kokè DIARRA, Inspecteur des Services pénitentiaires.

AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION IN-TERNATIONALE

- Ambassadeur du Mali à Dakar (République du Sénégal) : Monsieur Boubacar Biro DIALLO, Conseiller des Affaires étrangères.
- Ambassadeur du Mali à Conakry (République de Guinée) : Colonel-major Mamadou KEITA.
- Deuxième Conseiller à l'Ambassade du Mali

à Rome : Monsieur Amadou Baba MAIGA, Ingénieur de l'Agriculture et du Génie Rural.

 Attaché de Défense près l'Ambassade du Mali à Madrid : Colonel-major Cheick Tidiane DIARRA.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNE-MENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

 Recteur de l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako : Monsieur Mamadou KOUMARE, Professeur de l'Enseignement supérieur.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENERGIE ET De l'eau

– Directeur national de l'Energie : Monsieur Oussouby Mary dit Ousmane DIARRA, Ingénieur de l'Industrie et des Mines.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

– Directeur Général du Centre pour le Développement du Secteur agroalimentaire : Monsieur Youssoufi Alassane CISSE, Planificateur.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

1. Le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux a informé le Conseil des Ministres de la participation du Mali à la 28ème Réunion du Comité ministériel du Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent.

La 28ème Réunion des ministres du Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent, tenue le 1er juin 2024, a examiné et adopté tous les documents soumis à son approbation.

Elle a également évoqué l'achèvement du 2ème cycle des évaluations mutuelles et adopté le programme de séquençage des évaluations mutuelles pour le 3ème cycle qui commence en 2024 avec le Ghana, le Sénégal en 2025, le Burkina-Faso en 2026 et le Mali courant 2027.

En ce qui concerne le Mali, la mesure relative à la supervision des organismes à but non lucratif a été considérée comme largement achevée lors du face à face de Cap Town en Afrique du Sud, portant ainsi à vingt-deux le



/ ACTUALITE /

nombre d'actions achevées sur les vingt-sept du plan d'actions du Guide international des Risques Pays.

Par ailleurs, en marge des sessions techniques, le Forum des Cellules de renseignements financiers des Etats membres du Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent a tenu sa session, au cours de laquelle la présidence tournante a été confiée au Président de la Cellule nationale de Traitement des Informations financières du Mali pour un mandant de deux ans.

- 2. Le ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions a informé le Conseil des Ministres :
- a. de l'état d'avancement de la mise en œuvre du Cadre Stratégique de la Refondation de l'Etat.

Le rapport annuel 2023 sur l'état de la mise en œuvre du Cadre Stratégique de la Refondation de l'Etat, élaboré par le Comité indépendant de Suivi-évaluation de la mise en œuvre des Recommandations des Assises Nationales de la Refondation, a été remis au Président de la Transition, Chef de l'Etat, le 27 mai 2024 et au Conseil d'Orientation de la Refondation de l'Etat, présidé par le Premier ministre, Chef du Gouvernement le 10 juin 2024.

A cette occasion, les points saillants du rapport ont été présentés, mettant en exergue les progrès réalisés dans la mise en œuvre des actions prioritaires et des actions prioritaires complémentaires.

Le Premier ministre a réitéré l'engagement du Gouvernement à poursuivre la mise en œuvre des recommandations issues des Assises, conformément à la vision du Président de la Transition, Chef de l'Etat, de bâtir un Mali nouveau, en collaboration avec l'ensemble des forces vives de la Nation.

b. de la tenue prochaine de deux sessions de partage et d'appropriation du Document de la Stratégie nationale de Lutte contre la Corruption et son Plan d'actions 2023-2027.

La cérémonie de lancement solennel de la Stratégie nationale de Lutte contre la Corruption et son Plan d'actions 2023-2027 s'est tenue le 14 décembre 2023, à Bamako sous la présidence du Premier ministre, Chef du Gou-



vernement.

La Stratégie nationale de Lutte contre la Corruption sera mise en œuvre par les Départements ministériels concernés qui agiront en synergie au sein du dispositif institutionnel comprenant trois organes : le Conseil d'Orientation, le Comité de pilotage stratégique et le Secrétariat permanent.

Pour réussir sa mise en œuvre de façon inclusive, le ministère de la Refondation de l'Etat a initié, une série de sessions d'appropriation et de partage du document de la Stratégie à l'intention des acteurs impliqués dans sa mise en œuvre.

Après une première session, organisée en décembre 2023, à l'intention des membres du Comité de Pilotage Stratégique, le Département a initié la tenue de deux autres sessions, qui se tiendront respectivement du 20 au 21 juin 2024 et du 24 au 25 juin 2024, à l'intention des organisations de la société civile, du secteur privé, des universitaires, des représentants des confessions religieuses et des cadres de l'Administration publique.

L'ouverture des travaux est prévue pour le 20 juin 2024.

3. Le ministre de l'Education nationale a informé le Conseil des Ministres de la tenue de l'examen du Baccalauréat, Session de juin 2024 et des examens de fin d'année et de fin de cycle des Instituts de Formation de Maîtres.

Les épreuves écrites du Baccalauréat débuteront le 24 juin 2024 et prendront fin le 27 juin 2024 sur l'ensemble du territoire national.

Les candidats sont répartis ainsi qu'il suit :

- Baccalauréat général : 230 979 candidats ;
- Baccalauréat technique : 3 258 candidats ;
- Baccalauréat professionnel : 220 candidats.

Par ailleurs, les examens de fin d'année et de fin de cycle des Instituts de Formation de Maîtres se dérouleront du 24 au 28 juin 2024 et concerneront 10 382 candidats.

4. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a informé le Conseil des Ministres des Conclusions de la 41ème session du Conseil des Ministres du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES).

La 41ème session du Conseil des Ministres du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur s'est tenue du 23 au 24 mai 2024 à Brazzaville.

Après avoir noté avec satisfaction l'exécution de l'ensemble des activités prévues en 2023, les ministres ont adopté un certain nombre de résolutions relatives entre autres :

- aux conditions de participation au concours d'agrégation des sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion;
- à l'approbation de la liste des diplômes reconnus par la 38ème Session du "Programme reconnaissance et équivalence des diplômes";
- au recrutement d'un Commissaire aux Comptes ;
- à la révision du Code d'éthique et de déontologie ;
- à l'accréditation des diplômes des établis-

ACTUALITE /

sements inter-Etats du CAMES.

La réunion a souhaité que le Mali organise le 38ème Colloque sur la Reconnaissance de Diplômes couplé d'une formation en assurance qualité.

5. Le ministre de l'Entreprenariat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle a informé le Conseil des Ministres de la participation du Mali à la deuxième édition du Salon GitexAfrica Morocco.

La deuxième édition du Salon Gitex-Africa Morocco, tenue du 29 au 31 mai 2024, à Marrakech a enregistré la participation de milliers de délégués constitués de représentants gouvernementaux, de grandes entreprises informatiques évoluant dans les secteurs de l'intelligence artificielle, la cybersécurité, la e-santé, la finance, l'investissement, les technologies grand public, les télécommunications

Lors de l'évènement, la délégation malienne a mis l'accent sur les initiatives au Mali pour promouvoir l'entreprenariat et les investissements, notamment l'élaboration d'une stratégie nationale de l'entreprenariat et l'existence d'une Agence pour la Promotion des Investissements dotée d'un Guichet Unique pour la création d'entreprises.

En marge du Salon, le ministre chargé de l'entreprenariat a tenu une séance de travail avec la Fondation Mohammed VI pour le Développement durable sur l'inauguration et la rétrocession à notre pays du Complexe de formation dans les métiers du Bâtiment et Travaux Publics, de l'hôtellerie, du tourisme et de la restauration (Centre de Formation Professionnelle de Sébénicoro).

Le ministre a également eu des échanges avec l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail sur la mise en œuvre de la Convention-cadre de coopération entre l'Office, l'Agence Marocaine de Coopération Internationale et le Ministère en charge de l'Emploi et de la

Formation Professionnelle.

6. Le ministre de l'Industrie et du Commerce a informé le Conseil des Ministres de l'élaboration en cours du cadre stratégique du développement endogène dans les secteurs de l'Industrie et du Commerce au Mali.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce est engagé dans un processus d'élaboration d'un cadre stratégique du développement endogène dans les secteurs de l'Industrie et du Commerce qui tient compte des trois principes édictés par le Président de la Transition, Chef de l'Etat dans la conduite de

l'action publique, à savoir : le respect de la souveraineté du Mali, le respect des choix stratégiques et de partenaires du Mali et la prise en compte des intérêts vitaux des populations dans les prises de décisions.

Ce cadre stratégique vise :

- la promotion et la valorisation des petites, moyennes et grandes entreprises tournées essentiellement vers la transformation de notre production nationale :
- la stabilité et la régularité de la chaine d'approvisionnement en denrées de première nécessité sur l'ensemble du territoire et à des prix convenables.
- 7. Le ministre de l'Elevage et de la Pêche a informé le Conseil des Ministres du démarrage de l'opération des ventes promotionnelles des moutons de tabaski 16ème édition, dénommée « Opération Tabaski ».

L'opération Tabaski se déroulera sur la période allant du 13 au 17 juin 2024. Elle vise à mettre les producteurs en relation avec les consommateurs sans intermédiaires. Les villes concernées sont Kayes, Sikasso, Ségou, Mopti et les six Communes du District de Bamako.

Les moutons sont classés suivant leur conformation en trois fourchettes de prix :

- le 1er choix qui est marqué au vert varie de 100 000 à 140 000 francs CFA ;
- le 2ème choix qui est marqué au jaune varie de 75 000 à 100 000 francs CFA ;
- le 3ème choix qui est marqué au rouge varie de 60 000 à 75 000 francs CFA.

Cette opération permettra d'approvisionner les grandes villes en moutons dans un rapport qualité/prix avantageux, de réguler les prix et de réduire la spéculation.

- 8. Le ministre de la Santé et du Développement social a informé le Conseil des Ministres de la situation épidémiologique du pays marquée, notamment :
- a. par une stagnation du nombre de cas testés positifs de la maladie à Coronavirus par rapport à la semaine précédente.

b. par une diminution du nombre de cas confirmés de dengue comparé à celui de la semaine écoulée.

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat a, cependant, appelé la population au respect strict des mesures de prévention et de lutte contre les maladies.

Bamako, le 12 juin 2024

Le Secrétaire Général du Gouvernement, Birama COULIBALY



Vague mutation de commissaires de police nationale du Mali: La grande contradiction!

La mutation est un service. C'est connu! Mais lorsque le sujet, d'une efficacité hors pair est affecté à de nouvelles fonctions et dans une contrée où ses compétences ne sont d'aucune utilité, ni pour la police toute entière au compte de laquelle il exerce, ni pour son nouveau poste d'affectation, là, il y a problème, voire de gros problèmes!



ar décision N°2024-0673 /DGPN-DPFM du 20 mai 2024 portant nomination à la Direction Générale de la Police Nationale, la DGPN) a affecté le Commissaire Principal de la police Mousse M'Baye, précédemment en charge du Commissariat de Quinzambougou (ex-commissariat du 3ème Arrondissement), à la Direction Régionale de la police de San, sans fonction précise. Rien d'anormal, du moins, selon la tradition au sein de l'administration publique : la mutation est un service propre a la DGPN.

Cette affectation sert-elle véritablement la police ainsi que les populations de SAN ? Si oui, à quel niveau ? Et pourquoi aucune fonction n'a été spécifiquement précisée ? Mystère! Tout se passe comme si le Commissaire Principal Mousse M'Baye, faisait office ici à San, de complément d'effectif. Personne, ni la police, ni les Sanois, ne gagne un quelconque intérêt dans cette affectation. Par contre, la police nationale en générale et les citoyens maliens dans les grandes agglomérations à l'image de la capitale Bamako, ont tout à y perdre.

Afin de mieux comprendre les enjeux et surtout les conséquences de cette affectation, il importe de rappeler les énigmes, voire ces épines enlevées du pied des populations et de la police malienne par ce jeune Commissaire.

UN TRACEUR HORS PAIR

Le Commissaire Principal de police Mousse M'Baye, précédemment en charge du Commissariat de Quinzambougou est deux fois Médaillés d'honneur de la police nationale et a plusieurs fois reçu des lettres de félicitations et de reconnaissance du travail bien fait par la hiérarchie de la police nationale et des procureurs des parquets. Ce, pour avoir résolu plusieurs énigmes.

Il est sans conteste spécialiste dans le traçage des données électroniques, numériques et téléphoniques, bref, champion de la cybercriminalité au Mali. Face à lui, les cybercriminels n'ont aucun endroit où se cacher.

A Bamako, M.Baye ne se contentait pas de résoudre les seules affaires confiées à son com-

/ ACTUALITE /

missariat. Ses collègues d'ailleurs surtout dans la capitale, faisaient régulièrement appel à ses compétences. Il était devenu la plaque tournante de la police dans la lutte contre la cybercriminalité. Et de par la nature de ses compétences et des affaires en question, sa place est bien là à Bamako, foyer des crimes et autres infractions impliquant les outils technologiques.

Sous d'autres cieux, l'administration fait appel aux surdoués de cette classe et les met dans des conditions optimales en vue d'obtenir d'eux le meilleur rendement. A titre illustratif, les hackers (les pirates de l'informatique) sont souvent recrutés par de grandes agences nonobstant l'illégalité dans laquelle ils exercèrent. Ici, le nôtre est envoyé à 423 km de la capitale et sans but précis! Quel gâchis pour un commissaire des temps modernes. Passons!

Le Commissaire Mousse M'Baye, disions-nous, est un enquêteur chevronné avec une approche sans compromis dans son travail. Il est appelé sur plusieurs dossiers d'enquêtes allant du terrorisme au grand banditisme, aux disparitions inquiétantes, au crime organisé. Et bingo! Il parvient toujours à résoudre l'énigme. D'où les hommages des procureurs, du chef de quartier de Quizambougou et bien d'autres notables.

QUELQUES PROUESSES

En charge du Commissariat des chemins de fer de Bamako, il a été récompensé personnellement par le Ministre Salif Traoré pour les nombreux coups de filet dont l'interpellation de neuf (09) dangereux criminels, auteurs du meurtre d'un opérateur de transfert d'argent Orange-Money et du vol d'une importante somme d'argent.

Son passage au 17ème Arrondissement a été marqué par le braquage spectaculaire d'une pharmacie suivi du meurtre du pharmacien Kodjo; un meurtre qui a choqué l'opinion publique nationale au moment des faits. Le Compol Moussé Mbaye n'a mis que quelques jours pour mettre hors d'état de nuire les cinq (05) criminels auteurs du meurtre. Ce qui lui a valu les félicitations de l'Ordre des pharmaciens du Mali, du Procureur de la Commune II et de la hiérarchie policière.

M. M'baye est aussi l'auteur de l'interpellation d'une bande de quatre (04) criminels qui ont attaqué en pleine journée, la Banque BSIC à Faladié où ils ont emporté une importante somme d'argent.

Son passage au Commissariat de Bacodjicoroni a été marqué par l'interpellation des trois (03) criminels dont deux militaires qui s'étaient rendus coupables du meurtre de deux opérateurs de change et de transfert d'argent à l'aéroport de Bamako-Senou. Un meurtre qui avait tenu en son temps les réseaux sociaux en haleine.

Au Commissariat de Quizambougou, il a mis hors d'état de nuire les quatre (04) criminels qui ont attaqué et abattu un élément de la Garde Nationale lors du braquage de la Banque Of Africa à Sadiola, dans la région de Kayes.

Mousse M'Baye est aussi l'auteur de l'arrestation le 28 janvier 2024, d'un réseau de terroristes et de leur système de ravitaillement. Tout commence par l'arrestation entre Bamako et Fana d'un individu transportant un sac rempli de munitions. Le suspect a été confié au Commissariat de Fana le même jour par le Directeur Régional de Fana, avec comme seul indice, un simple numéro de téléphone du suspect. Et en 24 h chrono, le commissaire Moussé M'Baye a pu identifier le réseau et ses ramifications qui s'étendaient jusqu'à Sanankoroba.

La liste des prouesses de M. M'baye est lonque.

L'homme se veut pourtant discret et évite la presse. Une réaction réciproque. Je t'aime, moi n'on plus ! Comme pour dire que cet article n'est nullement, par lui, commandité. Que non ! Certainement qu'il se serait opposé si nous avions demandé son avis. Nous ne sommes nullement embarrassés avec ce protocole d'autant qu'il développe une certaine méfiance face à la presse. Nous aussi, d'ailleurs. Mais là, nous estimons juste qu'il y a maldonne. Et il faut le dire ! Telle est notre mission qui n'est nullement de plaire, mais de tremper la plume dans la plaie.

Bamananden Journal Kojugu Kelebaa JKK Source: Journal Kojugu





Grève du SYNABEF: L'inévitable mue de l'UNTM

La grève du Synabef qui prend en otage tout le système économique du pays, les clients et le citoyen lambda n'est pas arrivée ex nihilo. Elle est la résultante de la décadence du mouvement syndical malien jadis pionnier en Afrique.

a grève du Synabef tendait vers son cinquième jour. Le mot d'ordre d'arrêt de travail a été levé le lundi 10 juin dans la matinée, suite à la relaxe de Hamadoun Bah, Secrétaire général du Synabef. Ce syndicat comme d'autres est coutumier de ce genre de bras de fer pour se faire entendre. En 2023, des établissements bancaires sont restés plusieurs jours durant les rideaux de fer baissés du fait des grèves de leurs travailleurs. Impossible pour les clients d'accéder à leurs fonds ou de procéder à certaines opérations bancaires. Par ailleurs, des syndicats de la santé principalement du CHU Gabriel Touré et du CHU du Point G ont observé des grèves sau-

vages, piétinant le serment d'Hippocrate. Résultats : des milliers de patients abandonnés à leur sort funeste avec plusieurs cas de morts. Aussi sous IBK, des syndicats de magistrat ont grevé pendant presque un mois, toujours pour une revendication corporatiste compromettant les droits des justiciables.

La grève est un droit constitutionnel au Mali. Cependant elle demeure l'ultime arme dont se sert tout syndicat averti. A scruter de loin, ce genre d'action syndicale était méconnu dans notre pays si ce n'est ces dernières années. Le manque de culture syndicale et la faiblesse de l'Etat sont passés par là.

La présente grève du Synabef est née d'une petite cause qui a produit de grands effets. Hamadoun Bah, le Secrétaire général du Synabef et Secrétaire général adjoint de l'Union nationale des travailleurs du Mali (UNTM) est inculpé de faux et usage de faux puis placé sous mandat de dépôt. La plainte émane d'un syndicaliste de la BDM-SA. Faisant fi de cette procédure judiciaire, ses camarades syndicaux y compris l'UNTM réclament sa libération sans condition.

A voir de près, l'inculpation de M. Bah est belle et bien une action pénale en ce sens que le plaignant l'accuse d'avoir manipulé des procès-verbaux du congrès de leur comité syndical. En tout état de cause, il s'agit d'un problème syndical qui aurait pu être réglé devant le bureau exécutif central (BEN) de l'UNTM, mais qui se retrouve devant le prétoire. Papa Sadio Traoré, auteur de la plainte, a eu confiance en la justice qu'à la centrale mère. L'UNTM.

Cette guéguerre sur fond de crise de confiance s'est manifestée à d'autres niveaux pendant le renouvellement de certains comités syndicaux, en prélude au dernier congrès statutaire de l'UNTM.



Syndicalement, le Mali a véritablement dégringolé

Le comité syndical des Impôts, présidé par Aly Ousmane Daou, s'est déclaré victime d'entrave au vote de certains de ses militants empêchés d'accéder à la salle de vote. En leur absence. un bureau dit consensuel est mis en place, sous la supervision du Syntade, avec comme Secrétaire général Sounkalo Traoré. Les partisans de M. Daou qui se sont sentis grugés, ont porté le contentieux devant l'UNTM sans avoir gain de cause. Ils voudraient ester en justice ou créer leur propre syndicat avant de revenir à de meilleurs sentiments. Puisqu'ils ont compris que les dés étaient pipés d'avance à partir de la Bourse du travail. Ce genre de manque de confiance peut conduire n'importe quel syndicaliste lésé ayant compris que la solution du sommet n'est pas la mieux appropriée, à choisir la voie qui lui semble sûre.

Syndicalement, le Mali a véritablement dégringolé. Il s'agit du Mali de Mamady Famady Sissoko dernier Secrétaire général de l'UNTM sous Modibo Kéita, de Bakary Karambé, l'emblématique Secrétaire général de l'UNTM ayant conduit les pas du mouvement démocratique malien jusqu'à la chute du régime de Moussa Traoré en mars1991 et ses camarades syndicaux comme Boïssé Traoré, Mamadou Souraké Bathily, Issa dit Issé Doukouré, Ahmadoun Amion Guindo, Goundo Mamadou Simaga, entre autres. Toutes ces personnalités citées n'étaient pas des produits de grandes écoles ou université. Ils étaient soit commis des Postes et télécommunications (PTT), technicien de l'hydraulique, technicien d'agriculture, agent de la Somiex, enseignant du fondamental. etc. Mais ils avaient une formation syndicale avérée. Sous leur directoire, les conflits syndicaux étaient non seulement rares, même s'il en avait, ils étaient gérés à l'interne sans tintamarre. Mais jamais sur la place publique. Ces pionniers du syndicalisme malien doivent se retourner dans leurs tombes.

C'est au courant des années 2000 qu'a commencé l'effondrement du syndicalise malien. Avec des crises qui ont accouché à de nouvelles centrales syndicales. Le précurseur a été Ahmadoun Amion Guindo. Membre de la vieille garde et n'ayant pas digéré sa mise à la retraite avec Issa dit Issé Doukouré auquel il était farouchement opposé, au profit de la



nouvelle génération de syndicalistes, il a claqué la porte de l'UNTM pour créer la Confédération syndicale des travailleurs du Mali (CSTM). Plus tard sont nées la CDTM, la CDT toutes deux dirigées par des dames, notamment l'ancienne ministre de l'Education, Mme Sidibé Dédéou Ousmane et Mme Kadiatou Mounkoro, toutes deux initialement membres du bureau exécutif national de l'UNTM, dirigé à l'époque par Siaka Diakité.

L'après ancienne génération de syndicalistes a vu apparaître une nouvelle race. De jeunes bardés de diplômés et compétents dans leurs domaines d'activités, mais au background syndical nul et sans aucune expérience. La plupart d'entre eux sont arrivés sur le terrain syndical pour leur propre promotion professionnelle et sociale. Leur présence dans les organismes paritaires professionnels comme les conseils d'administration de l'INPS, de la Canam et de l'ANPE sans parler du l'institution qu'est le Conseil économique et social, culturel et en-

vironnemental en est la parfaite illustration.

Durant ces vingt ou trente dernières années, des secteurs comme les banques, les assurances, la santé n'ont jamais ou presque observé de grève à longue durée. Le Syndicat national du commerce, des assurances et banques (Syncab) l'ancêtre du Synabef, à l'époque dirigé par Ahmadoun A. Guindo déposait certes des préavis de grève mais qui n'étaient pas exécutés. Idem pour les syndicats de la santé. En ce moment, Hippocrate avait une valeur pour les toubibs.

Mais tout se passe de nos jours comme si des syndicats qui ressemblent à de véritables maîtres chanteurs, profitent de leurs poids pour sortir leurs muscles à tout bout de champ, au mépris des intérêts des populations et de l'Etat grabataire.

> Abdrahamane Dicko Source : Mali Tribune



La classe politique malienne à la croisée des chemins! Le renouveau démocratique s'impose!

Depuis le 18 août 2020 au Mali, la classe politique est décriée, vilipendée et vouée aux gémonies d'abord par des thuriféraires de la transition en service commandé, ensuite et de plus en plus par une large partie de l'opinion publique. Après la classe politique, c'est la démocratie elle-même en tant que système qui est attaquée, décriée comme non adaptée à nos réalités sans pour autant lui opposer un meilleur système de gouvernance! Cependant la démocratie ne vaut que par l'usage que nous en faisons!

a Démocratie est loin d'être une tare en soi , mais partout dans le monde , elle a été dévoyée et pervertie par des pratiques très loin de l'éthique ,de l'intégrité , de l'exemplarité et des autres valeurs qui lui sont vitales , elle a ainsi été très souvent la principale victime des ambitions, de la vanité et de la cupidité des hommes politiques censés l'incarner et la faire vivre et qui ont entretenu l'illusion que la Démocratie ne se limite qu'à l'organisation des élections! C'est pourquoi aujourd'hui dans le monde, les " démocraties imparfaites " sont beaucoup plus nombreuses

que les "démocraties à part entière" même dans les pays les plus avancés! Ces remises en cause font naturellement en ce moment en Afrique le lit des régimes supposés être de transition qui trouvent ainsi une justification et une légitimation de la violente rupture de l'ordre constitutionnel par les armes. Ces attaques contre la classe politique, la démocratie et l'Etat de droit sont-elles simplement opportunistes ou ont elles un quelconque fondement aussi minime soit-il? Plusieurs indicateurs font plutôt pencher vers la deuxième thèse.

En effet, incontestablement depuis l'avènement de la Démocratie en 1991 au Mali, la politique et la classe politique font du surplace : une fois la Démocratie posée , les partis politiques, toujours plus nombreux ont été créés sur le même modèle avec des statuts et règlements standards et les mêmes logiciels! Conçus pour être les réceptacles des aspirations politiques, économiques et sociales des citoyens ainsi que les moteurs de la formation et de l'information en vue de la construction citoyenne d'un monde meilleur, les partis politiques sont devenus uniquement des instruments de conquête du pouvoir par des élections où sont mis en œuvre tous les movens, surtout la fraude, la corruption et l'achat des consciences.

Ils sont devenus des biens patrimoniaux transmissibles, des fonds de commerce et d'influence, des ascenseurs socio-économiques très loin des aspirations légitimes des populations au nom desquelles ils prétendent se battre! Figés dans leurs carcans préhistoriques, ces partis ont vite été dépassés par le fulgurant développement de la communication et de la société qui ont fini par leur échapper! Les influenceurs, les bonimenteurs et autres chroniqueurs, saltimbanques de la politique, à travers les réseaux sociaux, prennent de plus en plus la place des partis politiques dans la



formation de la conscience politique et de l'opinion publique !

Les téléphones portables remplacent de plus en plus les livres et les journaux, les foras sur internet et les groupes WhatsApp remplacent les réunions et autres séminaires politiques.

Face à ces défis réels et immenses, la classe politique doit elle et peut-elle rester sur la défensive et s'arcbouter sur ses fondements historiques aujourd'hui dépassées ou doit-elle réagir, se remettre en cause et s'adapter pour sauver la démocratie et l'Etat de droit ?

Elle doit assurément réagir et vite , d'abord en se remettant en cause par une introspection saine et objective qui permettra de mettre à nu ses faiblesses et ses retards , ses incohérences et ses échecs , sa pratique de la Démocratie , Bref elle doit BALAYER DEVANT SA PORTE !

A commencer par l'état des lieux :

Au lendemain de la révolution démocratique de mars 1991, les différentes associations du mouvement démocratique deviennent tous des partis politiques et à la faveur du multipartisme intégral institué par la nouvelle Constitution, on comptera plus de 300 partis politiques car aucun critère sélectif n'en restreint tant soit peu la création, l'obtention du

récépissé est assez aisé. La loi sur le financement des partis politiques viendra aiguiser par la suite beaucoup d'appétit!

Alors les partis politiques ont fleuri : une multitude de micro partis côtoient des partis de plus grande envergure issus des différentes associations du mouvement démocratique qui vont eux même éclater et se démultiplier, sans compter les partis qui n'ont d'existence que le récépissé.

En réalité moins de 50 partis concourent régulièrement aux joutes électorales et moins de 50 sont éligibles au financement public. Les élections sont devenues des gigantesques foires de la fraude et de la corruption à ciel ouvert et c'est à qui paye le plus que vont les suffrages. Il est de notoriété publique que certains partis sont devenus de véritables laboratoires de la fraude électorale et pour être sûr de remporter une élection quelconque il faut absolument conclure une alliance avec ces partis!

Outre leurs textes désuets et stéréotypés la gestion des partis politiques s'est pendant 30 ans caractérisée par :

- La toute puissance tutélaire irrévocable du Père fondateur Président à vie.
- la gestion patrimoniale.
- l'opacité financière totale.-

- l'inamovibilité des cadres dirigeants.
- La cooptation au détriment du mérite et de la compétence.
- L'hypertrophie injustifiée et paralysante des organes exécutifs.
- La non limitation des mandats des dirigeants.
- La primauté des ambitions individuelles au détriment de l'ambition collective.
- l'affairisme des élus surtout municipaux.
- la prédation foncière.
- l'impunité. Bref l'incurie.

Ainsi le rôle et le devoir des partis politiques ont été si dévoyés au cours de ces dernières décennies qu'il n'est point surprenant qu'ils aient perdu en crédibilité, en aura, en attractivité et en respect auprès des citoyens!

Pas étonnant non plus que le taux de participation aux élections dégringole d'année en année pour atteindre péniblement le taux de presque 35% en 2018 et 2020!

Comme on peut le voir l'état des lieux n'est pas reluisant mais doit-on pour autant jeter le bébé avec l'eau du bain ? Il va de l'avenir de la Démocratie et de l'Etat de droit , de l'avenir du Mali et des générations futures que des hommes politiques courageux acceptent de relever le défi historique de la réhabilitation de la politique et de la classe politique en ré-



fléchissant lucidement à l'avenir de la Démocratie et des partis politiques , en s'imposant , en imposant dans le jeu politique , dans la conduite de leurs partis et de l'Etat des règles claires et strictes d'éthique, d'exemplarité, de redevabilité, de transparence et d'intégrité!

Il faut en effet beaucoup de courage, d'engagement et d'abnégation pour lancer cette seconde révolution au sein même de la démocratie et dont les principaux axes sont :

LA CHARTE DE L'ÉTHIQUE, DE L'IN-TÉGRITÉ ET DES VALEURS :

La tâche primordiale et la plus importante sera de redéfinir les textes fondamentaux des partis politiques :

En effet après le chapitre des "STATUTS" qui est une obligation légale administrative, le second chapitre doit être une CHARTE DE L'ÉTHIQUE, DE L'INTÉGRITÉ ET DES VALEURS dans laquelle seront inscrites d'abord et surtout les exigences de :

- probité
- loyauté
- intégrité
- moralité
- exemplarité



- redevabilité
- limitation des mandats
- transparence
- solidarité
- incompatibilités

La CHARTE sera complétée par une liste des SANCTIONS prévues en cas de violation d'une des règles. Un COMITÉ DE L'ÉTHIQUE au dessus de toutes les instances du parti, sera chargé de veiller au respect de la CHARTE dans les textes et dans les actes des responsables politiques à tous les niveaux et prononcer des sanctions en cas d'infraction. Cette CHARTE DE L'ÉTHIQUE. DE L'INTÉGRITÉ ET DES VALEURS doit être validée par un congrès. Il est inadmissible, indécent et inexplicable que des responsables choisis par le parti pour occuper des fonctions au plan national ou local, soient traduits en justice pour des crimes ou délits et condamnés, reviennent trouver leurs places au sein des instances du parti sans aucune sanction ni même demande d'explications du parti!

En conclusion, il est très difficile d'exiger une gouvernance vertueuse au niveau de l'Etat, si les partis politiques qui désignent les gouvernants ne s'appliquent pas à eux-mêmes des règles d'intégrité!

LES MOUVEMENTS DE FEMMES ET DES JEUNES :

En ce qui concerne les " mouvements affiliés au Parti: mouvement des femmes et mouvement des jeunes, ils ne sont que des survivances d'un passé révolu qui consacrait une réelle discrimination au sein des partis politiques où les femmes et les jeunes étaient reléqués aux tâches ingrates et uniquement festives! Ces mouvements doivent disparaître et les intégrer dans les organes exécutifs avec une parité de 35% pour les femmes et les hommes et 30% pour les jeunes. Cette même parité sera appliquée sur les listes de candidatures aux différentes élections. Sans cette remise en question salvatrice et salutaire au sein et par la classe politique, je crains fort un long crépuscule pour la politique et les partis politiques au Mali!

> Malick Touré Administrateur Civil. L'Alternance

CULTURE & SOCIETE /

Etats-Unis: Les faux sites d'info locale plus nombreux que les vrais



e nombre de faux sites d'informations locales aux États-Unis dépasse désormais celui des authentiques médias locaux, affirme le groupe de recherche NewsGuard dans un rapport mardi, s'alarmant d'une potentielle explosion de la désinformation à cinq mois de la présidentielle américaine.

Des centaines de sites se faisant passer pour de véritables médias locaux, souvent à l'aide d'articles partisans générés par intelligence artificielle, ont émergé ces derniers mois, selon le rapport, qui en identifie 1 265 en tout.

À titre de comparaison, l'université Northwestern recensait l'an dernier 1 213 sites web de journaux locaux aux États-Unis.

«Vous avez à présent une probabilité supérieure à 50 %, quand vous voyez un site web disant couvrir des informations locales, que celui-ci soit un faux», souligne le rapport de Newsguard.

Près de la moitié de ces sites partisans ci-

blaient des États clé qui pourraient faire basculer l'élection présidentielle de novembre en faveur de Joe Biden ou de Donald Trump, selon le média en ligne Axios.

Parmi ces faux médias, Newsguard identifie un réseau de 167 sites russes de désinformation liés selon l'organisation à John Mark Dougan, un ancien policier de Floride qui a fui les États-Unis pour Moscou.

D'autres sites sont soutenus par des groupes conservateurs mais aussi par certains ayant une orientation plus à gauche, selon le rapport.

Cette émergence de médias factices survient au moment où les journaux locaux se font de plus en plus rares aux États-Unis, souvent en raison de problèmes économiques.

Dans une étude l'an dernier, l'université Northwestern a recensé 204 comtés sur les 3 000 que comptent les États-Unis «sans journaux, sites numériques locaux, rédactions de radios publiques, ou publications ethniques». Des

comtés qualifiés donc de «désert d'informations».

Les journaux continuent de disparaître au rythme de plus de deux par semaine aux États-Unis, selon l'étude, tandis que le pays a perdu près des deux-tiers de ses journalistes de presse écrite depuis 2005.

«Avec la disparition des journaux traditionnels, les faux sites se précipitent pour combler le vide», écrit Newsguard dans son rapport.

«Par conséquent, des millions d'Américains se retrouvent sans informations locales authentiques», ajoute l'organisation.

Ces faux sites de propagande partisane se reposaient auparavant sur une légion d'auteurs, mais l'avènement de l'intelligence artificielle générative signifie qu'il est désormais bien moins onéreux et bien plus rapide d'élaborer du faux contenu, difficile à distinguer du vrai.

Source : Le Journal de Québec

INTERNATIONAL /

Sénégal: Le PM Ousmane Sonko, au cœur d'une controverse

usmane Sonko, Premier ministre du Sénégal, suscite la controverse suite à ses récentes déclarations jugées menaçantes envers les médias. Lors d'un discours devant les jeunes de son parti à Dakar, M. Sonko a exprimé son mécontentement face à ce qu'il considère comme des articles diffamatoires publiés par certains médias, mettant en cause la réputation des individus sans sources fiables.

Il a défié les médias à republier des articles le liant à des affaires sensibles, affirmant que deux journalistes avaient déjà été interrogés par les autorités pour des publications similaires. De plus, le Premier ministre a dénoncé les supposés détournements de fonds publics perpétrés par certains responsables de presse, remettant en question leur intégrité.

Ces déclarations ont suscité des réactions diverses. Bougane Guèye, homme politique et éditeur de presse, a vivement critiqué M. Sonko, rappelant le soutien apporté par la presse lors des confrontations politiques passées. De leur côté, Maguette Ndong du Synpics et Mamadou Ibra Kane du conseil des diffuseurs et éditeurs de presse ont exprimé leur surprise et leur désaccord quant aux propos du Premier ministre.

Par ailleurs, Ousmane Sonko a réaffirmé son engagement à lutter contre les irrégularités dans la gestion des fonds publics et à demander des comptes aux responsables des violences survenues entre 2021 et 2024. Cette position remet en question une loi d'amnistie ayant permis le déroulement pacifique de l'élection présidentielle de 2024.

Enfin, certains détracteurs de M. Sonko l'accusent de chercher à détourner l'attention des problèmes rencontrés par son gouvernement. Une candidate à la présidentielle a notamment exhorté le Premier ministre à passer des discours à l'action pour répondre aux attentes de la population.

Dans un contexte de tensions croissantes entre le gouvernement et les médias, les déclarations de M. Sonko soulèvent des interrogations sur l'équilibre entre la liberté de la presse et la responsabilité des médias, ainsi que sur la gestion des affaires publiques et la justice au Sénégal.

Arouna Sidibé



MALIKILÉ - N°1586 du 13/06/2022 Quotidien d'information et de communication

Crise migratoire au Sénégal: Entre espoir d'une vie meilleure et réalités cruelles



a détérioration des conditions de vie au Sénégal a atteint un niveau alarmant, poussant de nombreux citoyens à chercher refuge ailleurs. Les accords jugés inéquitables avec des nations occidentales ont entraîné une baisse significative des revenus de la pêche, contribuant ainsi à l'exode de milliers de Sénégalais en quête d'un avenir plus prometteur.

Toutefois, le parcours des migrants est semé d'embûches, notamment lorsqu'ils traversent l'Algérie. Récemment, plus de cent cinquante d'entre eux ont été expulsés vers la frontière nigérienne, se retrouvant bloqués en plein désert sans ressources essentielles telles que l'eau et la communication. Ces expulsions massives, dans le cadre d'une politique migratoire de plus en plus stricte en Algérie, soulèvent des préoccupations quant au respect des droits des migrants et exacerbent les tensions régionales.

Face à cette crise, la réponse des autorités sénégalaises semble insuffisante. Malgré le mécontentement public croissant et les appels des médias, le gouvernement n'a pas pris de mesures concrètes pour soulager les souffrances de ses citoyens à l'étranger. Cette inaction met en lumière un écart croissant entre les aspirations politiques et la capacité à gérer efficacement les crises humanitaires.

La situation à la frontière entre l'Algérie et le Niger met en évidence la nécessité d'une coopération internationale pour protéger les droits des migrants et garantir leur dignité. Les conditions extrêmes auxquelles sont confrontés ces migrants soulèvent des questions sur la responsabilité des États et des organisations humanitaires à agir de manière concertée pour prévenir de futures tragédies.

Les répercussions de cette crise migratoire ne se limitent pas à l'aspect humanitaire immédiat. Elles pourraient également nuire à long terme à l'image du Sénégal à l'échelle internationale et accentuer les tensions régionales déjà préexistantes. En cette période de Tabaski, le silence des dirigeants est perçu comme une stratégie prudente pour éviter des réactions négatives supplémentaires dans un contexte déjà tendu.

Il est désormais impératif d'adopter une politique migratoire cohérente qui protège les droits de tous les citoyens sénégalais, où qu'ils se trouvent. Les acteurs nationaux et internationaux doivent unir leurs efforts pour garantir le respect de la dignité et des droits de l'homme des migrants, afin de prévenir de futures crises humanitaires de cette ampleur.

Arouna Sidibé



3ème tour de la Coupe Corpo 2024 : L'INPS remporte une victoire spectaculaire face à la CANAM

ans le cadre des matchs du 3ème tour de la Coupe Corpo 2024, l'équipe de l'Institut national de prévoyance sociale (INPS) a offert une performance remarquable en décrochant une victoire face à la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CANAM) lors d'une rencontre palpitante qui s'est déroulée ce mardi 11 juin, au Stade Ma-

madou Konaté de Bamako.

Face à un public enthousiaste et en présence de nombreuses personnalités ainsi que des agents des deux structures, les joueurs des deux équipes ont fait preuve d'une détermination sans faille tout au long du match. Malgré une adversité intense et quelques occasions manquées, la rencontre s'est soldée par un score nul à la fin du temps réglementaire.

C'est finalement lors des séances de tirs au but que l'équipe de l'INPS a su se démarquer en remportant la victoire avec un score de (3 - 1). Tout au long du match, les supporters des deux équipes ont été tenus en haleine par l'intensité et la tension palpable sur le terrain, pour finalement voir l'INPS s'imposer de manière convaincante.

Cette victoire de l'INPS lors du 3ème tour de la Coupe Corpo 2024 témoigne du talent et de la détermination des joueurs de l'équipe, ainsi que de leur capacité à faire face à la pression pour atteindre l'objectif de la victoire. L'équipe de l'INPS peut être fière de sa performance et de son parcours dans cette compétition hautement disputée.

Fatou Sissoko











HOROSCOPE



Bélier (21 mars - 19 avril)

Votre travail vous apportera de belles satisfactions. Vous pourrez compter sur votre créativité et votre audace pour vous démarquer et obtenir des résultats concrets dans vos projets. Cette journée sera favorable aux négociations et aux prises de décision importantes.

Vous bénéficiez d'une excellente énergie et d'une belle vitalité. Profitez-en pour vous adonner à des activités physiques qui vous feront du bien et vous aideront à évacuer le stress accumulé.



Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Votre créativité et votre sens de l'esthétique seront mis en avant aujourd'hui. Vous pourrez exprimer pleinement vos talents et convaincre vos interlocuteurs grâce à votre charme naturel et votre diplomatie. Soyez audacieux(se) et proposez des idées novatrices.

Profitez de cette journée pour prendre soin de votre corps et de votre esprit. Pratiquez une activité artistique ou méditative qui vous apportera détente et sérénité.



Taureau (20 avril- 19 mai)

Vous serez particulièrement efficace et organisé(e) aujourd'hui, ce qui vous permettra de résoudre des problèmes complexes avec une certaine facilité. Votre persévérance et votre sérieux seront appréciés par vos collègues et supérieurs.

Prenez le temps de vous ressourcer et de vous détendre. Un bon bain chaud ou une séance de méditation vous aideront à évacuer les tensions et à retrouver un équilibre émotionnel.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous serez particulièrement perspicace et intuitif(ve) dans votre travail. Votre esprit analytique vous permettra de faire des choix judicieux et d'anticiper les éventuels obstacles. Fiez-vous à votre instinct pour prendre les bonnes décisions

Cette journée sera propice au lâcher-prise et à la détente. Accordez-vous des moments de relaxation pour vous ressourcer et vous libérer des tensions accumulées.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Travail : Vous serez en mesure d'aborder des projets ambitieux et de vous dépasser. Votre motivation et votre curiosité seront vos meilleurs atouts pour convaincre et fédérer autour de vous. Ne craignez pas de prendre des initiatives innovantes.

Accordez-vous des moments de détente pour récupérer de l'énergie et préserver votre capital santé. N'hésitez pas à solliciter l'aide de vos proches si vous en ressentez le besoin.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Votre esprit d'aventure et votre audace seront vos meilleurs atouts pour réussir dans vos entreprises professionnelles. Vous n'aurez pas peur de vous lancer dans des projets ambitieux et de relever de nouveaux défis.

Vous vous sentirez en pleine forme et débordant(e) d'énergie. Profitez-en pour pratiquer une activité sportive ou pour vous adonner à vos passions, cela vous permettra de vous évader et de vous ressourcer.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous serez particulièrement doué(e) pour la négociation et la diplomatie aujourd'hui. Profitez-en pour régler des conflits ou pour faire avancer vos projets en collaborant avec vos collègues. Votre sens de l'écoute et votre empathie seront vos atouts majeurs.

Prenez soin de vous en vous accordant des moments de détente et de relaxation. Une promenade en pleine nature ou une séance de yoga pourront vous aider à retrouver votre sérénité et à vous ressourcer.



Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Vous ferez preuve d'une grande rigueur et d'une organisation sans faille dans vos activités professionnelles. Votre sérieux et votre sens des responsabilités vous permettront de vous démarquer et d'obtenir des résultats probants.

Prenez le temps de vous ressourcer et de vous reconnecter à votre nature profonde. La méditation ou la pratique d'un art pourront vous aider à trouver l'équilibre et la paix intérieure.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous aurez l'occasion de briller et de montrer toutes vos compétences professionnelles. Votre dynamisme et votre enthousiasme seront communicatifs et vous permettront de fédérer vos collègues autour de vos idées. Osez prendre des initiatives et sortir des sentiers battus.

Vous aurez une énergie débordante et une excellente résistance physique. Profitez-en pour pratiquer une activité sportive qui vous permettra de canaliser cette énergie et de renforcer votre corps.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous serez inspiré(e) et innovant(e) dans votre travail. Votre esprit visionnaire et votre créativité vous permettront de proposer des idées novatrices et de vous démarquer de vos collègues. N'hésitez pas à partager vos réflexions et à collaborer avec vos pairs pour concrétiser vos projets.

Accordez-vous des moments de détente et d'évasion pour préserver votre équilibre émotionnel. La lecture d'un bon livre ou la découverte d'une nouvelle activité pourront vous apporter apaisement et enrichissement personnel.



Vierge (23 août 23 septmbre)

Vous ferez preuve d'une grande rigueur et d'une organisation sans faille dans vos tâches professionnelles. Votre esprit logique et votre sens du détail vous permettront de résoudre des problèmes complexes et de vous démarquer positivement.

Pensez à vous accorder des moments de détente et à prendre soin de vous. Un massage ou un soin du visage vous permettront de vous ressourcer et de vous sentir bien dans votre peau.



Poisson (19 février - 21 mars)

Votre intuition et votre sensibilité artistique seront vos atouts majeurs dans votre travail. Vous saurez capter les tendances et proposer des projets adaptés aux attentes de votre entourage professionnel. Faites confiance à votre instinct et osez exprimer vos idées.

Accordez-vous des moments de solitude et de recueillement pour vous ressourcer et vous recentrer sur vous-même. La pratique de la méditation ou d'un art créatif vous aidera à trouver l'harmonie et l'équilibre dont vous avez besoin.





Malikilé









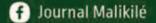








Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :





© +223 70 44 22 23



ampikile@gmail.com



mww.malikile.com